

**Tableau 1 : Indicateurs de pauvreté énergétique**

Indicateur	Avantages	Inconvénients	Valeur au Luxembourg
Incapacité à chauffer adéquatement le logement	Capture l'incapacité financière à chauffer son logement	<p>Dépend de l'appréciation subjective du répondant et de ses besoins (soit à la hausse si la personne a besoin de chauffer beaucoup son logement, soit à la baisse si la personne s'est « habituée » à une pauvreté énergétique persistante).</p> <p>Dépend des températures durant l'année de référence.</p> <p>Peu inclure des personnes avec des grands logements onéreux à chauffer.</p> <p>Ne se concentre que sur la question de la température du logement et omet tous les autres aspects liés à l'utilisation de l'énergie.</p>	<p><b>Population : 2.1% (2022, Eurostat)</b></p> <p><b>Personnes &lt; seuil de pauvreté : 5.3%</b></p>
Arriérés de paiement (chauffage, électricité, gaz, eau, etc.)	<p>Peu influencé par la perception du répondant.</p> <p>Capture des situations de non-paiement augmentant le risque de coupure.</p>	<p>Regroupe des cas de sur- et sous-consommation.</p> <p>Ne prend pas en compte les personnes qui parviennent à éviter les arriérés en limitant les dépenses d'énergie et/ou d'autres dépenses essentielles.</p>	<p><b>Population : 4.4% (2022, Eurostat)</b></p> <p><b>Personnes &lt; seuil de pauvreté : 8.1%</b></p>

Indicateur	Avantages	Inconvénients	Valeur au Luxembourg
Taux d'effort énergétique (TEE) élevé : dépenses énergétiques dans le revenu > 2 fois la médiane nationale	Mesure la sur-consommation par rapport au revenu	<p>Inclut des personnes au comportement dispendieux qui en ont les moyens et ne souffrent pas de pauvreté énergétique.</p> <p>Ne tient pas compte des personnes qui limitent les dépenses d'énergie et n'ont pas leurs besoins remplis.</p>	<b>9.3% (2022, STATEC)</b>
Faible revenu/ coût élevé : dépenses énergétiques > médiane nationale ET revenu (hors charge du logement) < 60% de la médiane nationale.	Mesure la sur-consommation, uniquement pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté	<p>Ne tient pas compte des personnes qui limitent les dépenses d'énergie et n'ont pas leurs besoins remplis.</p> <p>Ignorent la situation des personnes qui ont de lourdes dépenses, mais qui sont (juste) au-dessus du seuil de pauvreté.</p>	<b>5.6% (2022, STATEC)</b>
Part des frais d'énergie (électricité, gaz, mazout) dans le revenu par quintile de revenu	Capture le poids des dépenses énergétiques par niveau de revenu	<p>Moyenne ne tenant pas compte de la distribution au sein des quintiles.</p> <p>Ne permet pas d'identifier les personnes qui limitent les dépenses d'énergie et n'ont pas leurs besoins remplis, ni celles qui surconsomment du fait d'un logement non isolé ou d'équipement énergivore.</p>	<p><b>2,5% (2020, Eurostat)</b></p> <p><b>1<sup>er</sup> quintile : 4.4%</b></p> <p><b>2<sup>e</sup> quintile : 3,3%</b></p>